



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 REPRESENTES : 07</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 5 décembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 18 décembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	--

Délibération n°29

Rapporteur : Mme Virginie NAIRE

Objet : Mise en place d'un bail commercial avec la SAS SINA pour un local commercial sis 75 rue du 8 mai 1945

La SAS SINA représentée par Madame Sibel ORHAN, présidente, dont l'activité principale est l'achat et la vente d'articles de vaissellerie, art de la table, ustensiles de cuisine, d'objets de décoration d'intérieur, de textile et linge de maison, de petit électroménager, de mobilier ainsi que toutes activités annexes connexes complémentaires, a fait part à la Municipalité de son souhait de prendre à bail un local commercial, d'une surface de 170 m², sis au 75 place du 8 mai 1945, au sein du bâtiment de commerce et bureau situé sur les parcelles section E n° 2168 – 2165.

Une convention à titre précaire et gratuite est mise en place du 10 novembre 2023 au 31 décembre 2023, afin de permettre à la SAS SINA de remettre en état le local commercial.

A compter du 1^{er} janvier 2024, un bail commercial sera mis en place d'une durée de 3-6-9 ans. Le loyer mensuel se décomposera comme suit :

Surface commerciale de 140 m² :

1^{ère} année : 1.400,00 €/HT soit 10,00 €/HT/m²

2^{ème} année : 1.540,00 €/HT soit 11,00 €/HT/m²

3^{ème} année : 1.680,00 €/HT soit 12,00 €/HT/m²

Surface de la réserve de 30 m² :
4,50 €/HT/m² soit 135.00 €/HT

A partir de la 4^{ème} année, le loyer sera indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

En sus du loyer, une provision mensuelle pour charges d'un montant de 50,00 € sera mise en place.

Le loyer et les charges seront facturés terme à échoir.

La commission municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve la mise à disposition à la SAS SINA représentée par son président, du local précité aux conditions susmentionnées,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20231211-20231211_DE29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023
Publication : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

